

**Revue de l'état des ensembles de logements sociaux
Rapport sur les habitations individuelles**

Dossier SCHL :	Phase:	Identificateur du logement :
No. de chambres :	Année de construction :	Nom de l'occupant :

	P	E / RR	Coût	Notes / Description (Cause du problème et recommandation, indiquer si un consultant est requis)
Extérieur / Site				
État du sol (autour des fondations)				
Fondations (au-dessus du niveau du sol)				
État des revêtements muraux				
Revêtements muraux				
Surfaces peintes				
Calfeutrage (fenêtres / portes / bardage)				
Solins (fenêtres / portes / bardage)				
Vitrage				
Moustiquaires				
Soffites et Bordure de toit				
Gouttières / Descentes pluviales / Plaques anti-éclaboussures				
Ventilation du vide sous toit				
Surface de la couverture				
Solins de toit				
Cheminée du foyer				
Marches / Paliers				
Mains courantes / Garde-corps				
Dalles de balcon				
Pistes				
Voies d'accès pour automobile / Aires de stationnement				
Portes d'entrée et contre-portes				
Remise extérieure (cabanon)				
Autre				
Vide Sanitaire / Sous-sol				
Escaliers et mains courantes				
Sous-sol / Plancher du vide sa				
Isolant périmétrique				
Murs de fondation / Poutre de fondation				
Colonnes / Poutres / Solives				
Escalier du sous-sol / entrée				

	P	E / RR	Coût	Notes / Description (Cause du problème et recommandation, indiquer si un consultant est requis)
Ventilation				
Fenêtres				
Indices d'infiltration d'eau / d'humidité				
Autre				
Installations Mécaniques (Chauffage / Ventilation)				
Source de chauffage principale				
Date des derniers travaux d'entretien (si connue)				
Système de distribution de la chaleur				
Ventilateur-récupérateur de chaleur (VRC)				
Échangeur d'air				
Dégagements par rapport aux éléments combustibles				
Hotte de cuisinière				
Autre				
Systèmes (Plomberie / Puisard)				
Pompe de puisard et puisard				
Eau et pompe des eaux usées				
Réservoir d'eau chaude domestique				
Tuyauterie d'évacuation et d'alimentation				
Robinet d'arrosage extérieur				
Cuve à lessive				
Laveuse et sècheuse				
Autre				
Systèmes (Électrique)				
Appareils				
Interrupteurs/prises				
Détecteur de fumée et chaleur				
Détecteur de monoxyde de carbone				
Tableau électrique				
Autre				
Cuisine				
Armoires				
Comptoirs et dossier				
Évier, robinets et bonde				
Réfrigérateur et cuisinière				
Hotte de cuisinière				
Revêtements de plancher				
Revêtements muraux				
Revêtements de plafonds				

	P	E / RR	Coût	Notes / Description (Cause du problème et recommandation, indiquer si un consultant est requis)
Autre				
Salle(s) de bains				
Coiffeuse				
Lavabo, robinets et bonde				
Armoire à pharmacie et miroir				
Prise de courant à DFT				
Porte-serviettes et porte-papier hygiénique				
Toilettes				
Baignoire, douche et robinetterie				
Enceinte de la baignoire				
Revêtements muraux				
Revêtements de plafonds				
Ventilateur d'extraction				
Revêtements de plancher				
Autre				
Intérieur du logement (généralités)				
Portes intérieures (sur axe vertical)				
Portes intérieures (pliantes)				
Quincaillerie				
Fenêtres				
Escaliers et mains courantes				
Revêtements de plafonds				
Revêtements muraux				
Peinture				
Revêtements de sol (autres que ceux de la cuisine et de la salle de bains)				
Penderies encastrées et tablettes				
Finition				
Rangement				
Autre				
Chambres				
Revêtement de sol				
Revêtements muraux				
Revêtements de plafonds				
Portes intérieures				
Fenêtre				
Penderie et tablettes				
Autre				

Commentaires :

*P : Priorité Urgent : immédiat CT : court terme, dans un délai de 1 an MT : moyen terme, dans un délai de 3 ans
LT : long terme, dans un délai de 3 à 5 ans*

*E / RR: Entretien : les mesures correctives seraient payées à partir du budget d'entretien annuel de l'ensemble.
Réserve de remplacement : les mesures correctives seraient payées à partir de la réserve de remplacement de l'ensemble.*

Les renseignements contenus dans ce rapport y ont été consignés pour les seuls besoins de la SCHL et ils constituent l'opinion de l'auteur quant à l'état visuel lors de l'inspection. Le rapport ne saurait représenter ou garantir la valeur ou l'état présent ou futur de la propriété ou signifier que la propriété visée est conforme à une quelconque norme du bâtiment. L'examen, de nature superficielle, ne comporte aucune inspection de la structure. Ni la SCHL, ni l'auteur de ce rapport n'assument la responsabilité des pertes ou des dommages éventuels que le propriétaire actuel ou futur de la propriété visée pourrait subir comme suite à ce rapport.